

Département  
Du Haut-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement  
MULHOUSE

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du jeudi 7 mars 2024 à 19h30

L'an deux mille vingt-quatre, le sept mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints  
Claude SCHULLER, André BECK, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Michel BOBIN, procuration à Christian FRANTZ  
Eléonore JEAN DIT PANNEL, procuration à Pierrette KEMPF  
Dominique RISTORCELLI, procuration à Elodie DEMARE  
Alain MORILLON, procuration à Emmanuelle BONDUELLE

Absents excusés sans procuration :

En présence de Annie DEVEY (secrétariat), Jean-Jacques KEMPF

Quorum : 8 – présents 11

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 29/02/2024

**16. Restauration de la Vieille Tour et des murs du cimetière - avenant n°4- lot 01 – Pierres de taille – gros œuvre – SCHERBERICH**

Le marché de travaux du lot n° 01 a été attribué à l'entreprise SCHERBERICH pour un montant initial de 367 128,90 € HT.

Le présent avenant est lié aux travaux 'divers et imprévus' d'un montant de 2000 € HT qui ont été détaillés par ailleurs.

Il est proposé un avenant 04 au lot 01 :

- moins-values pour un total négatif de – 2 000,00 € HT ;
- les avenants 01, 02, 03 et 04 s'élèvent respectivement à + 17 784,40 € HT, + 36 212,35 € HT, - 15 150,00 € HT et – 2 000,00 € HT, pour un total de 36 846,75 € HT soit 10,04 % du montant du marché initial ;
- le montant total des travaux passe de 367 128,90 € HT (montant initial) à 403 975,65 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'accepter l'avenant 04 au lot 01 décrit ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF



Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ

transmis à la sous-préfecture le 12/03/2024 - affiché le 12/03/2024

-----Commune de

DIETWILLER – Conseil Municipal du jeudi 7 mars 2024 à 19h30

Point 16. Restauration de la Vieille Tour et des murs du cimetière - avenant n°4- lot 01 – Pierres de taille – gros œuvre – SCHERBERICH 1/1